



ENQUIN LES MINES



SALLE DES SPORTS ENQUIN LES MINES
ALLÉE DES GALIBOTS
62145 ENQUIN LEZ GUINEGATTE

5ème EXPOSITION AVICOLE
SAMEDI 11 DECEMBRE de 9H A 20H30
DIMANCHE 12 DECEMBRE de 9H A 15H

Championnats régionaux

Boulant Lillois, Culbutant Lillois, Tourterelle rieuse, Pigeons de couleur, Alouette de cobourg, Pigeons Tambour, Brahma,

Pour plus de renseignements Mr CORROYETTE 06-33-23-79-81



Respect des règles sanitaires ou test PCR moins de 7 24 eures.
Port du masque obligatoire.

Buvette et restauration sur place

entrée gratuite



Téléthon

Le téléthon 2021 a été annulé,
afin de ne pas faillir à notre
participation au téléthon,

**nous vous proposons
un repas à emporter**

Au choix

**Cassoulet ou Coucous
Bûchette**

Tous les bénéfices seront reversés au Téléthon

Pour les réservations, veuillez vous adresser à
Valérie Molin 1 rue de Serny Enquignegatte
ou 0321385968

Réserver impérativement avant le 10 Décembre

Repas à chercher à la salle des fêtes
d'Enquignegatte

le dimanche 19 décembre, de 10h à 12h

INFOS

Recensement
de la population 2022

Répondre au recensement,
c'est utile pour construire
demain !

Encore plus simple par internet :

le-recensement-et-moi.fr



Le recensement démarre le 20 janvier.
Vous serez prévenu par votre mairie.

TANDEM

N° 53

Votre bulletin d'informations

EDITO



Mesdames, Messieurs,

Lors de l'épisode climatique des 27 et 28 novembre 2021 (chutes de neige associées à des précipitations continues), la salle des fêtes d'Enquin les Mines a été victime de dégâts importants avec 3 cm d'eau dans la quasi totalité de la salle particulièrement au niveau du parquet.

Ce dernier s'est soulevé tel un cratère à un endroit faisant penser à l'évacuation d'une poche d'eau.

Les dégâts sont importants, le parquet ayant baigné dans l'eau pendant tout le week-end end, il se soulève de plus en plus.

Une déclaration de sinistre a été faite auprès de notre assurance.

En attendant le passage de l'expert nous ne pouvons plus mettre à disposition cette salle des fêtes.

Deux réservations privées de début d'année 2022 ont d'ores et déjà été annulées ainsi que la mise à disposition du milieu associatif pour une durée que nous espérons la plus courte possible.

L'usage de la salle est limitée à la restauration scolaire de l'école de l'Hermitage possible grâce à un aménagement de l'espace.

Les lundis 20 décembre et mardi 21 décembre le Centre Communal d'Actions Sociales procédera à la distribution des colis de fin d'année de nos aînés, ceux ci en ayant été avisés par courrier individuel.

Merci de noter que la distribution pour les résidents d'Enquin les Mines se déroulera le mardi 21 décembre à la maison des services publics située à côté de la mairie suite au sinistre de la salle des fêtes

Nous tenions à vous en faire part.

Hervé DUPONT

Maire d'ENQUIN LEZ GUINEGATTE

FERMETURE DE LA MAIRIE-CONGES DE FIN D'ANNEES

Fermeture de la mairie d'Enquin lez Guinegatte à 17h30 le vendredi 17 décembre.

La mairie d'Enquin lez Guinegatte sera fermée les vendredis 24 et 31 décembre.



Décembre 2021

Les Echos du conseil

Agenda

Infos

Site internet :

www.enquinlezequignegatte.fr



Mairie Enquin

Réunion du 23 novembre 2021

Avenant au marché de contrôle et maintenance des poteaux incendie

Rapporteur : Martine NOEL BULOT

Le rapporteur expose à l'assemblée, la commune a adhéré en 2018 à un marché de contrôle et maintenance des poteaux incendie attribué à SUEZ et géré par la commune de Saint Omer. Les communes de Laires et Reclinghem souhaitant sortir du marché, les communes membres doivent prendre acte de leurs demandes et autoriser la signature de l'avenant à la convention de constitution de groupement de commande.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal prend actes du retrait de ces communes et autorise M le Maire de Saint Omer à signer l'avenant à la convention.

Avis sur le Projet partenarial de gestion de la demande de logement social

Rapporteur : Valérie MOUIN

Le rapporteur expose à l'assemblée, la CAPSO a engagé un travail partenarial avec les Maires, les services de l'Etat, les bailleurs sociaux, les associations et organismes œuvrant dans le champ de l'insertion, de la défense des personnes défavorisées ou en situation d'exclusion par le logement, pour construire une grille de cotation de la demande, qui s'appliquera sur son territoire à compter du 1^{er} janvier 2022.

Cette cotation est prévue dans le Plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs. Elle permet de prioriser les dossiers de demandes de logement sociaux en fonction de la situation des demandeurs.

La commune doit émettre un avis quant à ce projet de Plan partenarial.

Après en avoir débattu, le conseil municipal émet un avis favorable au projet partenarial de gestion de la demande de logement social.

Remplacement de Claude ROCHE au sein du bureau de l'AFR

Rapporteur : Frédéric PICQUET

Le rapporteur expose à l'assemblée, par délibération du 26 janvier 2021, le conseil municipal a désigné M Claude ROCHE au sein du bureau de l'AFR. Suite à son décès, le conseil municipal doit désigner en remplacement un propriétaire ou nu propriétaire en section Z dans le périmètre de remembrement.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal désigne Mme Renée ROCHE au sein du bureau de l'AFR.

Subventions

Rapporteur : Hervé DUPONT

Le Président expose à l'assemblée, la possibilité de déposer un dossier de demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) et au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL). Ces dossiers doivent être transmis au plus tard le 17 décembre. Au vu de ce délai très court et du temps nécessaire au montage de dossier plus important, le Président propose de déposer une demande de subventions pour la rénovation de l'Éclairage Public Rue d'Erny, rue de Saint Pol, rue de Saint Omer et rue des Près.

Le montant des travaux s'élèvent à 24 684.96 € HT.

Après en avoir débattu le conseil municipal décide à l'unanimité de solliciter une subvention d'un montant de 4936.99 € au titre de la DETR (20%) et une subvention d'un montant de 4936.99 € au titre de la DSIL (20%) pour la réalisation de ces travaux.

Convention globale territoriale

Rapporteur : Manuelle CLERBOUT

Le rapporteur expose à l'assemblée, la Caisse d'Allocations Familiales entretient depuis de nombreuses années un partenariat privilégié avec les communes et les RPI au service des habitants.

Après de nombreuses années de contractualisation via le Contrat Enfance Jeunesse (dont bénéficie le RPI pour l'organisation de l'Accueil de Loisirs de l'Hermitage), la CAF a décidé de mettre en place une Convention Territoriale Globale qui sera désormais le socle des relations contractuelles avec les communes et les RPI.

Cette convention se structure autour de 6 axes (petite enfance-parentalité-jeunesse-animation de la vie sociale-habitataccès aux droits et aux soins).

Elle doit être co-signée par la CAF, les RPI et la CAPSO, dans le respect des compétences de chacun.

Après en avoir pris connaissance, le conseil municipal :

Approuve les termes de la Convention Territoriale Globale, Autorise Monsieur le Maire à signer ce document.

Patrimoine bâti communal

Rapporteur : Hervé DUPONT

Le Président expose à l'assemblée, suite à l'état des lieux du patrimoine bâti communal, il convient d'avoir une vision à moyen et long terme de l'utilisation des bâtiments communaux.

Concernant le parc locatif de la commune, cinq bâtiments sont actuellement en location. Quatre d'entre eux nécessiteraient d'importants travaux de rénovation. Au vu des faibles loyers demandés, l'investissement représenté par ces travaux ne sera pas supportable financièrement par la commune.

Suite au départ du locataire du 2 rue de Théroanne début décembre, le président propose à l'assemblée de mettre en vente ce bien qui nécessiterait des travaux de toiture, d'isolation et de mise aux normes électriques.

Après en avoir débattu, le conseil municipal décide à 18 voix pour et 2 contre de vendre ce bâtiment au prix de 75 000 €.

Visite du Sous-préfet de Saint Omer

Le jeudi 18 novembre le Sous-préfet de Saint Omer accompagné par la Conseillère Départementale est venu en visite sur notre commune. Après une présentation de la commune et du personnel administratif, les élus et Monsieur le Maire leur ont fait visiter le chantier de la cantine scolaire, la salle multi activités, la rue Ernest Hermand, pour lesquels l'Etat a apporté son soutien financier au travers de la DETR. La visite s'est poursuivie à l'église de Fléchinelle, puis de Serny et s'est terminée à la salle des fêtes d'Enguinegatte.

